



Federale Bemiddelingscommissie  
Commission fédérale de médiation  
Föderale Commission für Mediation

Monsieur Antoine CHOMÉ  
Avenue de l'Hélianthe, 24  
1180 Uccle

Bruxelles, mardi 16 février 2021

Concerne : Dossier **3144** : agrément en tant que médiateur en matière **sociale**.

Cher Monsieur CHOMÉ,

J'ai l'honneur et le plaisir de vous adresser en copie la décision de la Commission fédérale de médiation du mardi 9 février 2021 vous agréant comme médiateur en matière sociale.

Vos coordonnées seront ajoutées dans les plus brefs délais à la liste des médiateurs agréés sur notre site <https://www.cfm-fbc.be/fr/trouver-un-mediateur>.

Veillez agréer, Cher Monsieur CHOMÉ, mes salutations distinguées.

Theo De Beir  
Président



Federale Bemiddelingscommissie  
Commission fédérale de médiation  
Föderale Commission für Mediation

Le mardi 19 janvier 2021 une demande d'agrément a été introduite auprès de la Commission fédérale de médiation en tant que médiateur en matière sociale par Monsieur Antoine CHOMÉ, né le 05/10/1984 à Uccle, domicilié à 1180 Uccle, Avenue de l'Hélianthe, 24.

Le mardi 2 février 2021, la Commission permanente pour l'agrément des médiateurs belges et étrangers a transmis un avis motivé au Bureau.

Après examen du dossier, la commission constate que le demandeur répond aux critères établis par la commission pour obtenir un agrément en tant que médiateur en matière sociale.

Il résulte des documents communiqués que le demandeur fait preuve d'une formation ou d'une expérience adaptée à la pratique de médiation.

La Commission fédérale de médiation, le Bureau, décide d'agréer à dater de ce jour Monsieur Antoine CHOMÉ, né le 05/10/1984 à Uccle, domicilié à 1180 Uccle, Avenue de l'Hélianthe, 24, en tant que médiateur en matière sociale.

Date : mardi 9 février 2021

Peter Coene  
Secrétaire

Theo De Beir  
Président